

Formation initiale - Personnel non-qualifié effectuant des opérations d'ordre électrique

BS - BE Manœuvre + H0(v))

Ce programme de formation peut valoir pour les Indices ci-dessus

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitations concernées

- **BS** : Chargé d'intervention élémentaire de remplacement et de raccordement BT
- **BE Manœuvre** : Chargé de Manœuvre BT,
- H0, H0v exécutant ou chargé de chantier

Indices au choix suivant définition des missions du salarié

Publics concernés

- Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électrique » appelé à effectuer des opérations simples, d'intervention de remplacement, et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Durée de la formation

2 jours (soit 14 heures)

Session maxi de 6 personnes, sinon nous consulter.

Prérequis

Avoir des notions élémentaires en électricité et connaître les techniques de raccordement sont nécessaire pour suivre cette formation.

Connaître les matériels électriques du domaine de tension concerné (BT)

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.

Identifier le risque électrique en BT, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques en BT.

Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée en BT.

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc., ...),

Effectuer une manœuvre de consignation.

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension, les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT, la TBTS et TBTP
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
 - Chargé d'opération BE Manœuvre : rôle et limite des opérations
 - Chargé d'intervention BS : rôle et limite des opérations
- Outillage électrique portatif à main
- Emplacements exposés, enceinte exigüe
- Connaître les procédures de raccordement, de remplacement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, vérification et utilisation des EPI appropriés,
- Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit,
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention élémentaire en BT,
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc...).
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

Voir la suite du programme à la page suivante

(*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP

Formation initiale - Personnel non-qualifié effectuant des opérations d'ordre électrique (suite)

BS - BE Manœuvre + H0(v))

Option indice H0(v) :

- Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
 - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques :
 - Analyse des risques à prendre en compte, pour les travaux du BTP à proximité de ligne aérienne et souterraines, travaux de peinture à proximité d'ouvrage HT et ligne HT
 - Connaître le risque électrique, connaître les différents types de réseaux, connaître la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)
- Générations des postes et cellules haute tension :
 - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables, à échanger et à transmettre
- Réaliser des manœuvres dans le domaine de tension concerné,
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité,
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires,
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation,
- De protéger la zone de travail par délimitation,
- De réaliser une mise hors tension, ou remise sous tension
- De réaliser une manœuvre, en sécurité
- De rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- De réaliser une intervention de remplacement et de raccordement, en sécurité, et en effectuant une VAT.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Évaluation / Validation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM lors de la 2ème journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la fin de la 2ème journée (dont 2h pratique).
- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc., ...),
- Effectuer une manœuvre de consignation.
- Effectuer le remplacement d'un fusible.
- Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.
- Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné).

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

(*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP